

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT QUATRE

Le 19 septembre 2024 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Chartieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 septembre 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 35 Nombre de votants : 40

Excusés : M. DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie, M. JARSAILLON Philippe, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard.

Pouvoirs : M. DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. JARSAILLON Philippe à Mme JOLY Michelle, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice, M. DUBUIS Pascal à M. VALORGE René.

Election d'un secrétaire de séance : M. GROSDENIS Henri, (Arcinges).

N°2024/N°140

OBJET : CONVENTION AVEC LE CDG 42 POUR L'ACCOMPAGNEMENT A L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE

M. le Président informe que le Conseil Communautaire que le Centre de Gestion de la Loire, au-delà du champ d'intervention de ses missions obligatoires, propose aux collectivités du département de la Loire et à leurs établissements publics une offre diversifiée d'accompagnement personnalisé des agents visant à les accompagner dans leur évolution et mobilité professionnelles.

Le Centre de Gestion de la Loire propose les dispositifs d'accompagnement suivants :

- Bilan de carrière
- Bilan de parcours professionnel
- Bilan de compétences
- Accompagnement à la construction du Plan Individuel de Développement des Compétences
- Accompagnement à la reprise ou prise de poste

La signature de cette convention n'engage pas la collectivité.

La réalisation par le Centre de gestion de la Loire des prestations mentionnées est conditionnée par une demande expresse de la collectivité au Centre de gestion de la Loire.

Des échanges entre la collectivité, l'agent pour lequel l'accompagnement est sollicité et le Centre de Gestion de la Loire, préalables à la mise en œuvre effective de l'accompagnement permettront de confirmer l'adéquation du dispositif proposé avec la situation de l'agent.

Une convention tripartite actera la mise en œuvre effective et les modalités de l'accompagnement entre la collectivité, l'agent et le Centre de Gestion de la Loire.

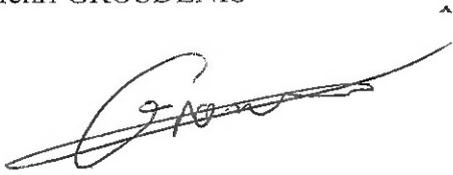
En contrepartie de la prestation effectuée, le Centre de gestion de la Loire facturera la collectivité conformément au tarif établi dans la proposition d'intervention, sur la base des tarifs fixés par délibération de son conseil d'administration. La facturation interviendra après service fait. L'effet de la convention s'achèvera au 31/12/2026.

Le projet de convention avec le CDG42 et le modèle de convention tripartite sont joints en annexe de la présente note.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- décide d'adhérer à la mission « Accompagnement à l'évolution professionnelle » proposée par le Centre de Gestion de la Loire,
- autorise M. le Président à signer la convention d'adhésion à la mission d'« Accompagnement à l'évolution professionnelle », et en cas de demande de prestation, à signer la convention tripartite proposé par le Centre de Gestion de la Loire.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune d'Arcingés
M. Henri GROSDENIS



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20240919-2024-140-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2024
Publication : 26/09/2024